

COMPTE-RENDU ~ CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2019 ~

L'an deux mille dix-neuf, le 13 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 7 juin 2019, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

~~~~~~

<u>Etaient présents</u>: M. Paul BAUDRY, Maire & Ms Claude YAOUANC, Francis DAVRIL, Michel LAHORGUE, Hugues BIGÉ, Michel KLISZ, M. Philippe BIGOTEAU.

Mmes Chantal BONZON, Dominique GALLOT, Sophie DELETTRE, Brigitte ETCHEVERRY, Emmanuelle DALLET, Valérie RECART, Marie-Dominique GAY, Mme Dominique VIGIER.

~~~~~~

<u>Absents excusés</u>: Ms Frédéric ETCHEGARAY, Pierre SORHAITS (pouvoir à Mme Dominique VIGIER), Michel GOÑY & Mme Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT).

~~~~~~

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

~~~~~~

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur Le Maire propose de respecter une minute de silence en la mémoire du Docteur Georges PENAUD, ancien Maire de Bassussarry, décédé le 2 juin 2019.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 19h05.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Pour: 15 (dont 1 pouvoir)

Adopté à la Majorité

Abstention: 2

(Mme Vigier + pouvoir de M. Sorhaits)

Contre : 0

ORDRE DU JOUR:

PERSONNEL:

1. <u>Création d'un poste d'Adjoint territorial d'animation – Rapporteur : Mme Dominique GALLOT</u>

Pour: 17 (dont 2 pouvoirs)

	Abstention:	0
	Contre:	0
	→	Adopté à l'unanimité
2.	Création d'un Mme Dominiq	poste d'ATSEM Principal 1 ^{ère} classe suite à avancement de grade - <i>Rapporteur :</i> sue GALLOT ;
	Pour:	17 (dont 2 pouvoirs)
	Abstention :	0
	Contre:	0
	\rightarrow	Adopté à l'unanimité
3.		poste d'Animateur Principal 2 ^{ème} classe suite à un avancement de grade - Indicate d'Animateur Principal 2 ^{ème} classe suite à un avancement de grade -
	Pour:	17 (dont 2 pouvoirs)
	Abstention:	
	Contre :	0
	\rightarrow	Adopté à l'unanimité
		2 2 2 2 2 2 2
>	INTERCOMM	UNALITE:
4.		étence facultative « politique linguistique et culturelle occitane gasconne » par té d'agglomération Pays Basque – <i>Rapporteur : Monsieur Le Maire</i> ;
	Pour:	17 (dont 2 pouvoirs)
	Abstention:	0
	Contre :	0
	\rightarrow	Adopté à l'unanimité
5.	Modification (des statuts du Syndicat intercommunal Txakurrak – Rapporteur : Mme Valérie
	Pour:	17 (dont 2 pouvoirs)
	Abstention :	0
	Contre :	0
	\rightarrow	Adopté à l'unanimité
6.		du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées mars 2019 – Rapporteur : M. Claude YAOUANC ;
	Pour:	17 (dont 2 pouvoirs)
	Abstention:	0
	Contre :	0

Adopté à l'unanimité

	Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD): Signature d'une convention de		
	mutualisation en matière d'usages numériques avec la Communauté d'Agglomération Pays		
	Basque – Rapporteur : Mme Sophie DELETTRE ;		

Pour: 17 (dont 2 pouvoirs)

Abstention: 0 Contre: 0

→ Adopté à l'unanimité

~~~~~~

#### FINANCES:

8. Redevance d'occupation du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages et par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2019 – Rapporteur : Monsieur Le Maire ;

Pour: 17 (dont 2 pouvoirs)

Abstention: 0
Contre: 0

- → Adopté à l'unanimité
- 9. Approbation du projet de financement de la part communale pour les travaux d'éclairage du parking de la maison pour tous par le SDEPA Rapporteur : M. Francis DAVRIL ;

Pour: 17 (dont 2 pouvoirs)

Abstention: 0
Contre: 0

→ Adopté à l'unanimité

.........

#### **▶** URBANISME:

10. Avis préalable à la modification du PLU - Rapporteur : M. Michel LAHORGUE ;

Pour: 17 (dont 2 pouvoirs)

Abstention: 0
Contre: 0

→ Adopté à l'unanimité

11. <u>Maison Menta: Convention d'action foncière avec l'EPFL Pays Basque – Rapporteur: M. Claude YAOUANC</u>;

Pour: 17 (dont 2 pouvoirs)

Abstention: 0
Contre: 0

→ Adopté à l'unanimité

### > SECURITE:

## 12. Validation du schéma général du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – Rapporteur : Francis DAVRIL.

Pour: 17 (dont 2 pouvoirs)

Abstention: 0 Contre: 0

→ Adopté à l'unanimité

Les débats seront retranscrits dans le procès-verbal de séance

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 19h55.

Fait à Bassussarry, le 14 juin 2019.

Le Maire,
Paul BAUDRY